
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 14 avril 2026 à 19 h 30

Membres présents : Detraz Laurent, Angelloz-Nicoud Léa, Bosson Steeve, Bouvet Lydie, Chardon Fabienne, Persigny Jérôme, Roman Nancy, Saillet Elodie, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Von Arx-Dupraz Chantal, Bisetti Mélodie, Julienne Marcel, Bosson Hervé.

Membres excusés : Johan Janicke (pouvoir à Marcel Julienne)

Absent : //

Secrétaire de séance : Bisetti Mélodie.

Validation du compte-rendu du mois de mars.

Intervention de Mr David Bouvier

Mr David Bouvier, conseiller aux décideurs locaux, est l'interlocuteur des collectivités locales entre le service de gestion comptable et l'ordonnateur. Il est au service des élus, propose ses services et conseils. Il a présenté l'état financier de la commune sur les 5 dernières années et à expliquer comment se construit un budget.

Présentation du budget primitif

Le Maire a présenté le projet du budget primitif 2026 et du compte financier unique 2025. Les deux documents détaillés seront envoyés par mail à chaque élu avant le vote qui aura lieu le 25 avril.

Information délégations aux adjoints

Délégations de chaque adjoint :

- Bosson Hervé : finances communales, environnement, forêt rivière.
- Chardon Fabienne : affaires scolaires et sociales.
- Gaillard Laurent : voirie communale, travaux.

Désignation d'un représentant au Syane

Le SYANE est présidé par Mr Baud Grasset Joël, accompagné de 12 vice-présidents. Ce syndicat regroupe plusieurs communes et intercommunalités. Les membres du bureau se réunissent plusieurs fois par an et chaque commune est représentée. À la suite des élections municipales, le conseil nommera un représentant lors de la prochaine réunion.

Feux Curseille

Les feux de Curseille sont mal réglés. Demander à l'entreprise Degenève de les laisser clignotant tous les jours sauf lorsque les vaches traversent la départementale et de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 19 h 00.

Vente maison 225 route de Curseille

Lydie Bouvet sort de la salle au vu de son activité professionnelle au sein de l'agence Bouvet Cartier. Trois agences ont été missionnées pour vendre la maison « Smiesko » Le premier prix affiché était 255 000 €. Après avoir baissé le prix 2 fois, une proposition est faite à 240 000 €, hors frais d'agence. La maison est hors d'eau, hors d'air, et le toit est neuf. L'intérieur est à restaurer. L'éventuel futur acheteur souhaite créer 2 logements et transformer le mazot en pergola. Les honoraires d'un montant de 13200 € sont à la charge de la commune.

Le Maire propose au conseil de l'autoriser à signer le compromis auprès de Maître Verdonnet et valider l'offre à 240 000 €.

A l'unanimité le conseil accepte la proposition.

Acquisition maison Saillet

Elodie Saillet sort de la salle en raison de son lien de parenté avec les vendeurs.

Le service des domaines a fait une estimation de la ferme Saillet à 370 000 € à +/- 10 %, proposition acceptée à 370 000 € par les héritiers, de même que la licence pour un montant de 11 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer le compromis de vente avec les héritiers Saillet.

Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 mai a lieu cette année à St André. S'il fait beau le vin d'honneur aura lieu dans la cour de l'école et le repas des anciens combattants et des élus sera servi dans la salle des fêtes. Une gerbe sera déposée au monument aux morts au cimetière.

Rédaction des actes

La rédaction des actes en cas de cession ou d'acquisition peut se faire sous la forme notariée (par un notaire) ou administrative (par le Maire). Pour représenter la commune, un adjoint doit être habilité pour signer les actes. Hervé Bosson sera le représentant légal ou en cas d'empêchement Laurent Gaillard.

Divers

- Modification des jours de réunion de conseil : 3^e mardi de chaque mois au lieu du 2^e.
- Réflexion sur les commissions et groupes de travail.
- Référent site internet : Léa Angelloz Nicoud.

La secrétaire de séance, Mélodie Bisetti

Le Maire, Laurent Detraz